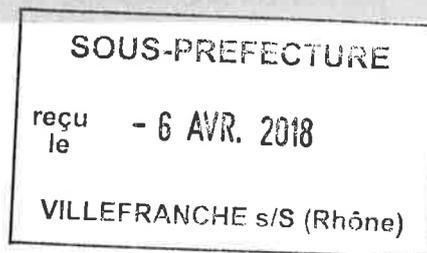


Date de convocation : 22 mars 2018

Date d'affichage : 6 avril 2018

Nombre de conseillers en exercice : 57



**OBJET** : FINANCES : Vote du budget primitif 2018 – budget annexe crématorium

\*\*\*\*\*

L'an DEUX MILLE DIX-HUIT, le VINGT-NEUF MARS  
Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur FAURITE**

**PRESENTS** : AURION Rémy, BARRY Didier, BEROUJON Angèle, BLANC Muriel, BOUCAUD Franck, BRAYER Daniel, BURLOT Pierre-Yves, CHARRIN Olivier, CHEVALIER Armelle, de CHALENDAR Yves, de LONGEVIALLE Ghislain, DUMONTET Jean-Pierre, DUTHEL Gilles, ECHALLIER Christiane, FAURITE Daniel, FOURNET Jacqueline, GAIDON Alain, GLANDIER Martine, GREVOZ Georges, GROS Yves, GUIDOUM Kamel, HYVERNAT Agnès, JACQUEMET Marie-Camille, LIEVRE Maurice, LONCHANBON Valérie, LUTZ Sophie, MEAUDRE Janine, MOULIN Didier, ORIOL Florian, PARLIER Frédérique, PERRIN Nicole, PERRUT Bernard, PHILIBERT Raymond, PORTIER Alexandre, RAVIER Thomas, REBAUD Catherine, REGODIAT Christian, REVERCHON Jean-Pierre, REYNAUD Pascale, ROCHE Petrus, ROMANET CHANCRIN Michel, RONZIERE Pascal, SEIVE Capucine, SOULIER Christine,

**ABSENTS EXCUSES** : ALLAIN MONNIER Ghyslaine (pouvoir à Jean-Pierre REVERCHON), BAUDU-LAMARQUE Stylitt, BERTHOUX Béatrice (pouvoir à Gilles DUTHEL), BRAILLON Jean-Claude (pouvoir à Valérie LONCHANBON), DECEUR Patrice (pouvoir à Raymond PHILIBERT), GAUTHIER Andrée, LAFORET Edith (pouvoir à Daniel BRAYER), LEBAIL Danielle, LIEVRE Daniel, LONGEFAY Fabrice, MANDON Olivier (pouvoir à Thomas RAVIER), PRIVAT Sylvie (pouvoir à Catherine REBAUD), THIEN Michel (pouvoir à Daniel FAURITE)

Sur l'invitation du Président, il est procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur de CHALENDAR** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Monsieur DUTHEL** expose que le budget annexe du crématorium s'élève globalement à 925 474,85€, dont 153 000 € en fonctionnement et 772 474,85 € en investissement, y compris les résultats et reports 2017.

**I - Section d'exploitation :**

Recettes d'exploitation	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Variation de BP à BP en euros
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	152 000,00	156 099,92	152 000,00	0,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	9 660,00	0,00	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	152 000,00	165 759,92	152 000,00	0,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE S	1 000,00	754,57	1 000,00	
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	429 761,66	429 761,66	0,00	
Total Recettes	582 761,66	596 276,15	153 000,00	

Dépenses d'exploitation	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Variation de BP à BP en euros	Variations de BP à BP en %
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 010,00	0,00	6 010,00	0,00	0,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 960,00	5 960,00	7 954,00	1 994,00	33%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	600,00	0,00	600,00	0,00	0,00
dépenses réelles de fonctionnement	12 570,00	5 960,00	14 564,00	1 994,00	33%

023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	566 291,66	0,00	134 136,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE S	3 900,00	3 986,01	4 300,00

Total Dépenses	582 761,66	9 946,01	153 000,00
----------------	------------	----------	------------

### Les recettes d'exploitation : 153 000 €

Les produits de gestion courante (152 000 €) sont constitués des redevances versées par le délégataire de service public et stabilisées par rapport au BP 2017.

### Les dépenses : 153 000 €

Les dépenses réelles comprennent essentiellement quelques frais de fonctionnement (fourniture d'entretien et petit équipement), des taxes foncières, et les frais de personnel affecté.

Le virement à la section d'investissement est porté à 134 136 €.

## II - Section d'investissement

Recettes d'investissement	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00	0,00	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	26 573,88	0,00	0,00

021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	566 291,66	0,00	134 136,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE S	3 900,00	3 986,01	4 300,00

001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	66 258,46	66 258,46	47 708,71
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			586 330,14
reports de l'exercice passé	636 450,12	70 244,47	0,00

Total Recettes	596 765,54	3 986,01	772 474,85
----------------	------------	----------	------------

Dépenses d'investissement	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018
Crématorium	617 000,00	21 781,19	60 000,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS			121 278,26

040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE S	1 000,00	754,57	1 000,00
---------------------------------------------	----------	--------	----------

reports de l'exercice passé	45 024,00	21 781,19	590 196,59
-----------------------------	-----------	-----------	------------

Total Dépenses	663 024,00	22 535,76	772 474,85
----------------	------------	-----------	------------

### Les recettes : 772 474,85 €

Pour l'exercice 2018, les recettes sont composées exclusivement de recettes d'ordre, comme suit :

-Virement de la section de fonctionnement : 134 136 €

-Dotation aux amortissements : 4 300 €

Elles intègrent également la reprise du résultat d'investissement 2017 et du résultat 2017 capitalisé : 634 038,85 €

**Les dépenses : 772 474,85 €**

Les recettes permettent de couvrir les dépenses, et notamment les dépenses reportées de l'exercice passés (590 196,59 €) mais également de prévoir un volume d'investissement nouveau 2018 : 181 278,26 €. Ces crédits permettront, après la fin des travaux d'extension et aménagement de l'équipement engagées en 2017, de procéder à des achats de mobilier et d'entretenir le bâtiment.

**Les opérations (réelles) de l'exercice 2018 (hors résultats et reports 2017) se traduisent par un besoin de financement de -43 842,26 €. Il est couvert par le résultat de clôture de 2017 :**

	<b>BP 2018</b>
Besoin de financement de la section d'investissement	-181 278,26
Epargne de l'exercice	137 436,00
<b>Besoin de financement de l'exercice</b>	<b>-43 842,26</b>
Résultats cumulés antérieurs (après couverture des reports)	43 842,26

Vu :

- L'article L5211-1 du code général des collectivités territoriales,
- Le procès-verbal du Conseil Communautaire du 28 février 2018 sur le rapport d'orientation budgétaire
- Les avis favorables de la commission des finances et du bureau.
- Le rapport ci-dessous.

**Le conseil communautaire, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :  
Article 1 : d'adopter le budget primitif annexe crématorium 2018.**



**Daniel FAURITE**  
Président